

Assembly of First Nations

55 Metcalfe Street, Suite 1600
Ottawa, Ontario K1P 6L5
Telephone: 613-241-6789 Fax: 613-241-5808
www.afn.ca



Assemblée des Premières Nations

55, rue Metcalfe, Suite 1600
Ottawa (Ontario) K1P 6L5
Téléphone: 613-241-6789 Télécopieur: 613-241-5808
www.afn.ca

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES CHEFS
Les 6, 7 et 8 décembre 2022, Ottawa (Ontario)

Résolution n° 19/2022

TITRE : Représentation au sein du Comité exécutif, Terre-Neuve

OBJET : Charte de l'APN

PROPOSEUR(E) : Misel Joe, Chef, Miawpukek Mi'kamawey Mawi'omi (T.-N.-L.)

COPROPOSEUR(E) : Brendan Mitchell, Chef, Première Nation de Qalipu (T.-N.-L.)

DÉCISION : Adoptée; 20 objections; 38 abstentions

ATTENDU QUE :

- A. Les Mi'kmaq de Terre-Neuve sont représentés par le Chef et les conseillers de la Première Nation de Miawpukek, le Chef et les conseillers de la Première Nation de Qalipu, le Chef et les conseillers de la bande de Flat Bay ainsi que le Chef et les conseillers de la Première Nation de Glenwood.
- B. En plus de leur leadership propre à leur Première Nation, les Chefs et les conseillers des Premières Nations de Terre-Neuve travaillent ensemble sur des enjeux communs aux Mi'kmaq de Terre-Neuve, notamment sur les droits et la gouvernance des Mi'kmaq.
- C. Comme c'est le cas pour tous les dirigeants des Premières Nations des provinces du pays, les dirigeants des Mi'kmaq de Terre-Neuve ont des processus de gouvernance et des intérêts uniques qui sont propres à leur province.
- D. Les Chefs des Premières Nations de Terre-Neuve sont fiers d'être membres de la direction de la Nation Mi'kmaq, mais ils reconnaissent également les réalités modernes de la gouvernance Mi'kmaq au niveau provincial.
- E. Depuis la création du bureau régional de l'Île-du-Prince-Édouard, les Chefs de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse sont maintenant les seuls Chefs du pays sans représentation provinciale individuelle au sein du Comité exécutif de l'Assemblée des Premières Nations (APN).

Copie certifiée conforme d'une résolution adoptée le 6^e jour de décembre 2022 à Ottawa (Ontario)

ROSEANNE ARCHIBALD, CHEFFE NATIONALE

19 – 2022
Page 1 de 3

- F. Les Chefs Mi'kmaq de Terre-Neuve et leurs conseils respectifs estiment que la représentation partagée actuelle au sein du Comité exécutif de l'APN n'a pas évolué de manière à refléter le rôle et les responsabilités en matière de gouvernance des Chefs et des dirigeants des Premières Nations de Terre-Neuve, et qu'elle n'est ni durable, ni dans le meilleur intérêt des Premières Nations de Terre-Neuve ou de l'APN dans son ensemble; ils demandent donc une représentation respectueuse au sein du Comité exécutif de l'APN, avec un(e) Chef(fe) régional(e) de Terre-Neuve choisi selon un processus acceptable pour les dirigeants des Premières Nations de Terre-Neuve.
- G. Les Chefs de Terre-Neuve reconnaissent que, conformément à l'article 27 de la Charte de l'APN, un avis écrit de présentation de résolution à la prochaine assemblée annuelle ou extraordinaire des Premières Nations en assemblée est nécessaire pour modifier l'article 17 de la Charte afin de changer la composition du Comité exécutif et d'y permettre la nomination d'un Chef régional de Terre-Neuve.
- H. Les Chefs de Terre-Neuve reconnaissent en outre qu'un processus de consultation sur le renouvellement de la Charte est mis en œuvre, mais ils n'appuient pas le report de cette question pendant que le processus est en cours.
- I. Les Chefs de Terre-Neuve cherchent à obtenir l'appui des Premières Nations en assemblée afin de reconnaître et de respecter leurs rôles et responsabilités ainsi que leurs intérêts uniques au niveau provincial.

POUR CES MOTIFS, les Premières Nations-en-Assemblée :

1. Demandent que l'article 17 de la Charte de l'APN relatif à la composition du Comité exécutif et tout autre article faisant référence au nombre de Chefs régionaux soient modifiés pour inclure Terre-Neuve comme région représentée en vertu de la Charte.
2. Demandent que les règlements administratifs du Secrétariat de l'APN (Fraternité des Indiens du Canada) et tous les autres documents pertinents de l'organisation soient modifiés pour refléter la participation régionale de Terre-Neuve.
3. Affirment leur soutien continu et résolu à la représentation régionale au sein du Comité exécutif de l'APN.

Copie certifiée conforme d'une résolution adoptée le 6^e jour de décembre 2022 à Ottawa (Ontario)



ROSEANNE ARCHIBALD, CHEFFE NATIONALE

19 – 2022
Page 2 de 3

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES CHEFS
Les 6, 7 et 8 décembre 2022, Ottawa (Ontario)

Résolution n° 19/2022

4. Enjoignent au Secrétariat de l'APN d'accroître ses efforts de plaidoyer visant à obtenir un financement et invitent le Canada à accroître son appui financier pour faciliter le travail du Comité exécutif de l'APN.

Copie certifiée conforme d'une résolution adoptée le 6^e jour de décembre 2022 à Ottawa (Ontario)



ROSEANNE ARCHIBALD, CHEFFE NATIONALE

19 – 2022
Page 3 de 3